



## État Civil - Pas de remise d'actes civil le mercredi 23 mars en matinée

En raison d'une mise à jour nationale de serveur, le service État Civil ne sera pas en mesure de délivrer des actes d'état civil, ni prendre des déclarations de naissance ou décès **mercredi 23 mars en matinée**.

Veillez nous excuser pour ce désagrément indépendant de notre volonté.